

**COMMUNE DE BAYONNE**  
**Département des Pyrénées-Atlantiques - Arrondissement de Bayonne**

**SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 18 JUILLET 2019**  
**DELIBERATION N° 18**

L'an deux mil dix-neuf, le douze juillet, le Conseil municipal dûment convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-René ETCHEGARAY, Maire. La séance a été ouverte à 17h40.

*Nombre de conseillers  
municipaux en exercice :*  
43

*Certifié exécutoire compte  
tenu du dépôt au titre du  
contrôle de légalité et de  
l'affichage en mairie le*

**Présents :** M. ETCHEGARAY, Mme DURRUTY, M. MILLET-BARBE, Mme BISAUTA, M. SOROSTE, Mme LAUQUE, MM. NEYS, UGALDE, LACASSAGNE, Mmes DUHART, CASTEL, MARTIN-DOLHAGARAY, MM. AGUERRE, ESMIEU, SALDUCCI, POCQ, ARCOUET, SALANNE, Mmes BRAU-BOIRIE, MEYZENC (jusqu'à 19h20), MM. ESCAPIL-INCHAUSPE (à partir de 17h51), LAIGUILLON, Mme BENSOUSSAN, M. DAUBISSE, Mme LARRE, MM. MASSONDE, PARRILLA-ETCHART, Mmes ARAGON, HERRERA LANDA, MM. DUZERT, ETCHETO, BERGE, PALLAS (jusqu'à 19h00), ARTIAGA, IRIART et Mme LEUENBERGER.

**Absents représentés par pouvoir :**

Mme JUZAN par Mme DUHART ; Mme LANGLOIS par M. ESMIEU ; Mme MEYZENC par Mme DURRUTY (à partir de 19h20) ; M. ESCAPIL-INCHAUSPE par Mme DURRUTY (jusqu'à 17h51) ; Mme TAIEB par M. par MASSONDE, Mme CANDILLIER par M. ARCOUET ; M. BOUTONNET par M. LAIGUILLON ; Mme PICARD-FELICES par M. ETCHETO, Mme CAPDEVIELLE par M. ARTIAGA ; M. PALLAS par M. DUZERT (à partir de 19h00).

*Le Maire*

**Secrétaire :**

Mme BENSOUSSAN

---

*Entendu le rapport de Mme Bisauta,*

**OBJET : DEVELOPPEMENT DURABLE** – Budget participatif – Projet « Un poulailler dans notre école » à l'école Marie Curie - Convention de partenariat et de gestion.

Dans le cadre de sa démarche de dialogue citoyen, la Ville a mis en œuvre en 2018 un budget participatif. Cette démarche collaborative a comporté un appel à projets auprès des citoyens. Les projets présentés devaient favoriser la transition écologique et donner à l'échelle de la Ville des solutions concrètes pour aller vers moins de dépendance (énergétique, alimentaire, consommation de ressources, etc), vers une société plus collective et qui améliore le bien-être.

Ainsi, les projets répondant aux critères d'éligibilité ont été soumis au vote des Bayonnais (à partir de 9 ans), en février 2019. Seize projets entrant dans l'enveloppe des 200 000 €

budgetés par la Ville ont été retenus. Leurs réalisations par les services municipaux en collaboration étroite avec les porteuses et porteurs de projets respectifs sont programmées pour la période de février 2019 à septembre 2020.

Classé 8<sup>ème</sup>, le projet « Un poulailler dans notre école » a été plébiscité par les votants bayonnais. Il consiste à installer un poulailler au sein de l'école Marie-Curie, pour sensibiliser et responsabiliser les élèves à la réduction des déchets alimentaires et aux soins portés aux animaux. Avec l'aide de l'école et de la Ville, les élèves et leurs familles deviennent ainsi acteurs dans la protection de l'environnement.

Dès lors, il convient de formaliser les modalités de gestion, de coordination et d'animation du projet ainsi que les rôles respectifs de chacun des partenaires engagés.

Par conséquent, au regard des éléments cités, il est demandé au conseil municipal d'approuver les termes de la convention de partenariat et de gestion, ci-jointe, et d'autoriser Monsieur le Maire à la signer.

*Ont signé au registre les membres présents.*

**ADOPTION, A L'UNANIMITE**

Jean-René ETCHEGARAY  
Maire de Bayonne